

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 novembre 2025

Non aux provocations du ministre du Logement, oui à une vraie politique pour le logement social !

Depuis la nomination du nouveau gouvernement, le ministre en charge du logement, Monsieur Vincent Jeanbrun, multiplie les provocations autour du logement social pour exister médiatiquement faute de politique du logement. En attendant les locataires du parc social continuent de souffrir alors que leur pouvoir d'achat s'effondre.

Ce week-end le ministre s'exprime encore dans la presse en indiquant son souhait de mettre fin au logement social « à vie ». Il recopie maladroitement la proposition de son prédécesseur Guillaume Kasbarian, pourtant rejetée clairement par l'Assemblée nationale il y a à peine 6 mois.

L'ensemble du mouvement HLM (associations de locataires, bailleurs sociaux, fédérations professionnelles, élus locaux) avait pourtant à maintes reprises expliqué que le principe du « logement social à vie » n'existant pas : les revenus des locataires sont contrôlés tous les ans, et en cas de dépassement des plafonds de ressources, ils paient un surloyer ou sont expulsés si ce dépassement est trop important.

Le ministre propose de baisser les seuils de surloyer et d'expulsion pour libérer des logements sociaux. Il indique que 8 % des locataires sont concernés, alors que son propre ministère, l'ANCOLS (qui contrôle les bailleurs sociaux), la Cour des comptes, le Conseil d'État ainsi que les bailleurs sociaux, ont démenti ses chiffres : au mieux 3 % des locataires dépassent les plafonds en vigueur et paient donc un loyer plus élevé en compensation (jusqu'à atteindre le niveau des loyers du parc privé), et seulement 8 000 ménages dépassent largement les plafonds et font déjà l'objet d'une expulsion. Les autres ménages concernés sont des personnes âgées et handicapées. Si le ministre souhaite expulser des parents et grands-parents âgés pour qu'ils finissent à la rue, faute de trouver un logement dans le privé, qu'il le dise au lieu de mentir aux Français !

S'il souhaite être utile, face aux près de 3 millions de ménages en attente d'un logement social, le ministre ferait mieux d'aider la construction de nouveaux logements, privés comme sociaux, en abrogeant définitivement la réduction de loyer de solidarité (RLS), ponction annuelle de 1,4 milliard d'euros au profit de l'État, et en faisant réellement appliquer la loi SRU dans les communes qui refusent la construction de HLM.

S'il veut aider le pouvoir d'achat des locataires et lutter contre les impayés, il peut reprendre le projet de plan d'action élaboré avec sa prédécesseuse Valérie Létard et qui fait l'objet d'un très large consensus. Alors que 25 % des locataires HLM sont en difficulté financière, que 13 % ont déjà eu un impayé au cours de l'année 2024, le ministre préfère les taxer davantage et augmenter leur loyer.

Pire, le ministre veut réduire les aides dont les locataires ont besoin, en reprenant un projet abandonné en 2019 de fusion des aides sociales, alors qu'une hausse significative des aides au logement est nécessaire face au déclassement des Français.

S'il veut lutter contre le mal-logement, le ministre peut réformer la loi anti-squat en permettant aux propriétaires et aux locataires de négocier le règlement des dettes et en mettant en œuvre une garantie des loyers accessible à tous. Mais il préfère sans doute s'enorgueillir de la flambée des expulsions de locataires (+125% depuis 2020) et de la hausse de la pauvreté (2 millions de pauvres en plus depuis 2017).

S'il veut permettre aux Français d'avoir un logement décent et faire vivre la République, il peut travailler à la rénovation et l'entretien des logements sociaux notamment dans les quartiers prioritaires de la ville, en accordant des moyens stables aux élus locaux, aux bailleurs et aux associations. Mais il préfère ressortir la vieille rengaine de l'accession à la propriété, alors que l'immense majorité des locataires HLM n'en a pas les moyens (35 % des locataires vivant sous le seuil de pauvreté). Au mieux ces logements alimentent la flambée des prix, au pire ils finissent en copropriétés dégradées, que l'État devra racheter avec l'argent du contribuable.

Monsieur le ministre, plutôt que de courir les plateaux de télévision, la CLCV vous invite à travailler en faveur d'une politique du logement ambitieuse avec l'ensemble des acteurs du mouvement HLM (bailleurs, associations, élus, professionnels). Nous ne pouvons plus perdre de temps face à la crise sociale que traversent nos concitoyens.